

Doc. Réf. 4 Fréquence des registres et des documents alternatifs à conserver (version juillet 2024)¹

À mettre à jour au besoin

		✓
Registre 3	Traitement et identification des veaux (p. 82 CC)	
Registre 5	Réception des aliments (p. 84 CC)	
Registre 7 (si applicable)	Mélange des aliments médicamenteux (eau, lait et ration) (p. 86 CC)	
Registre 9	Sorties des veaux (p. 88 CC)	
Registres 11 et 12 (VG seulement)	Déclaration d'expédition (p. 90-91 CC) – peut remplacer le registre 9 (le détail des sorties doit quand même être disponible sur demande – rapport disponible en ligne sur l' extranet VGF et extranet VGP qui utilisent RegiVeau)	
Registre 13	Visiteurs (p. 92 CC)	
Registre 14	Contrôle de la vermine (p. 93 CC)	
Registre 15 (VG seulement)	Formation (p. 95 CC)	

Annuellement

		✓
Registre 1	Engagement du producteur (p. 69 CC)	
Registre 2 (VL seulement)	Auto déclaration (p. 77 CC) – ne pas remplir l'année de l'audit	
Registre 8 (VGF seulement)	Balances (p. 87 CC)	
Doc. Réf. 1 (VG seulement) Note : la même déclaration s'applique au VL dans son RMMVL	Déclaration annuelle du producteur de veaux de grain sur l'utilisation des médicaments ou substances interdits (P. 123 CC)	
Registre 6 (tout dépendamment des vétérinaires)	Ordonnance vétérinaire (p. 85 CC) – mise à jour annuelle minimale	
Registre 16	Qualité de l'eau (p. 96 CC)	

Tous les 7 ans

		✓
Doc. Réf. 13 (VG seulement)	Programme alimentaire (p. 151 CC)	

À mettre à jour en cas de modification

		✓
Doc. Réf. 8	Engagement politique qualité (p. 133 CC) – à changer si la propriété des veaux change – à afficher sur les lieux d'élevage (souvent trouvé à l'entrée)	
Tous les protocoles écrits qui s'appliquent à l'entreprise	Exemples de protocoles écrits (p. 101 CC)	
Doc. Réf. 11 et 12	Lettre d'engagement fournisseur et transporteur (p. 149-150 CC)	

¹ Document adapté de l'*Aide-mémoire concernant les documents à conserver* du programme proAction

² CC = cahier des charges